



Bulletin municipal  
de Saint-Sorlin-de-Morestel  
Octobre 2025

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

#### AVIS DE TEMPETE !

Pour une fois, ce n'est pas de la météo dont il s'agit. Ni du déploiement de notre Plan Communal de Sauvegarde. Mais bien de la tempête gouvernementale, semant le chaos sur notre beau pays. Cette situation de crise éclabousse non seulement le monde politique, mais chaque citoyen en est personnellement affecté dans sa vie courante.

Les collectivités territoriales ne sont pas en reste et sont mises à contribution directe de l'épanchement de la dette du Gouvernement. Pourtant, ce sont bien elles qui fournissent les solutions aux défis quotidiens des habitants et sont chargées d'appliquer les directives étatiques en matière sociale, écologique, urbanistiques, juridique, fiscales, sécuritaire et tant d'autres, sur le terrain, tout en respectant le cadre démocratique de la nation.

À l'échelle de notre commune, nous ressentons les premières mesures de restriction au niveau des dotations perçues par les instances régionales ou départementales, elles-mêmes victimes de ces mêmes restrictions. Malgré tout, la municipalité poursuit sa planification de travaux et met un point d'honneur à répondre réactivement aux diverses sollicitations de justification de ses dossiers.

Mais à tout mal-être correspond un antidote ! Pour nous aider tous à garder le moral, les associations Saint-Sorlinoises déplacent leur propre plan Orsec ; autant d'occasions de joyeuses sorties familiales ou entre amis, qui sauront redonner à chacun le sourire qui fait tant de bien !

À vous de les découvrir dans les pages qui suivent...

Nicole GENIN

- Lors du conseil municipal du 13 octobre, une modification budgétaire de 14 255 euros a été décidée. Elle permet un ajustement de lignes comptables afin que celles-ci ne soient pas en dépassement. Il s'agit essentiellement des postes d'entretien de voirie pour 8 000 euros qui se monte désormais à 40 000 € (déneigement, point à temps, débouchage des canaux, marquage au sol, élagage, entretien de l'ENS, fauchage, le débouchage des puits perdus), des frais de rémunération d'intermédiaires et honoraires pour 2 850 euros (frais de représentation au tribunal de l'avocat de la commune, consultation juridique en urbanisme, expertise du platane de la salle des fêtes, relevé topographique ), des frais de télécommunication (1 700 euros) justifiés par le changement de fournisseur suite à litige avec le précédent, 670 euros pour des réparations du système de filtration de l'air à l'école, entretien des réseaux pour 750 euros suite au remplacement de canalisation écrasée.

Le budget reste équilibré.

- Le pont de la mare de l'ENS en mauvais état devra être remplacé. 3 puits perdus sur la Frette sont bouchés. Une demande est en cours auprès d'entreprises d'assainissement.

- Le projet d'implantation d'un relais cynégétique par l'AICA vient de franchir la 1ère étape. La division parcellaire qui sera couverte par un bail à construction, vient d'être acceptée. Plusieurs autres seront nécessaires avant la construction, probablement courant 2026.

- Un bureau d'études a restitué son travail relatif à la possibilité d'aménagement immobilier sur le Terrain Orcel et la propriété Rabatel (Route de Dolomieu). Cette étude nous a permis de comprendre les points d'attention qu'une telle opération nécessite. Plusieurs opérateurs vont être consultés. Nous serons aidés dans ce dossier par l'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes) et la Communauté de Communes. Epora est l'organisme qui a acquis la propriété Rabatel à la place de la commune et qui gère ce bien pendant 4 ans, le temps pour la commune, de réfléchir à un projet immobilier.

## "Compote et Compagnie"

Nous sommes un petit groupe qui réunit régulièrement quelques personnes vivant seules chez elles, et d'autres personnes souhaitant les accompagner.

Nous nous rencontrons autour de la fabrication de compotes ou autres recettes avec les fruits ou légumes des jardins. D'autres activités s'improvisent aussi, au gré des circonstances. (Chant, tricot, promenade au soleil, film, sortie...) Nous connaissons d'autres personnes qui pourraient profiter de ces bons moments de "Compagnie", mais nous ne sommes pas assez nombreux/ses pour créer d'autres rencontres.

Si cela vous intéresse, même si vous n'avez que peu de disponibilité, n'hésitez pas à nous contacter :

Jacques Boyadjian : 04 74 33 00 07,

Florence Joubert : 04 74 80 35 44,

Véronique Jayet-Besnard : 06 84 88 24 08

ou Monique Gaden : 06 31 61 56 12



## Vidéo de notre village en 2025



Depuis 2022, lors des voeux du maire, une vidéo présentant les évènements de l'année écoulée (différentes manifestations des associations, des commissions, vie du village) vous est proposée. Cette année, elle sera axée essentiellement **sur les activités artisanales et commerciales du village.**

Si vous êtes intéressés pour y apparaitre,  
merci de vous manifester auprès de la mairie au 04 69 31 87 36  
afin de prévoir un rendez-vous pour quelques prises de vues de votre activité.

Date limite : mi-décembre



## Appel à photographe amateur



La commission Culture et Jeunesse organisera dimanche 7 décembre, à la salle du caveau, une exposition de photographies sur le thème « Les mains » (accompagnée plus tard dans l'après-midi par un concert « Chansons autour du monde »). La commission propose à ceux qui le désirent de participer en tant qu'exposants ! Que vous soyez photographes amateurs débutants ou confirmés, adultes ou enfants, si le thème vous intéresse, nous vous invitons à prendre contact en mairie au 04 69 31 87 36 (avant le 07 novembre) pour de plus amples renseignements et pour proposer votre participation à l'exposition.

Hâte de vous rencontrer et partager vos clichés !

La NECJ (commission municipale Nature Environnement, Culture et Jeunesse)

## Commémoration de l'armistice du 11 novembre

Nous vous donnons rendez-vous devant le monument aux morts à 11h00 en compagnie des pompiers de Dolomieu, et de notre porte drapeau Denis Reynaud (représentant FNACA de notre commune).

À l'issue de la cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié.

Nous éprouverons beaucoup de plaisir à vous retrouver, grands et petits, lors de cette cérémonie.





### Le Souvenir Français - Comité La Tour du Pin Morestel

Le Souvenir Français est une association nationale créée en 1887 (une des plus anciennes de France). Elle est organisée avec une présidente nationale, une délégation générale dans chaque département et par un comité local dans chaque Canton. Notre territoire est regroupé sur deux cantons : La Tour du Pin et Morestel.

Lors de notre dernière assemblée générale qui s'est tenu le 15 Février à Montcarra un nouveau bureau a été élu pour trois ans : Gérard Vitte président, Marcel Feuillet secrétaire, Daniel Favard trésorier. Ce bureau a été validé par la délégation départementale. Les portes drapeaux et quelques adhérents viennent le renforcer.

Les missions principales du Souvenir Français sont :

- l'entretien de la mémoire des soldats ou civils tombés lors de conflits et déclarés Morts pour la France,
- L'entretien des tombes et carré militaires communaux de ces disparus lorsque les familles ne sont plus là pour le faire,
- La participation à différentes cérémonies commémoratives dans les communes de notre comité avec dépôts de gerbes et présentation du drapeau tricolore dans la mesure du possible suivant le planning des mairies.

Une action sera mise en lumière ces prochaines années : la rencontre avec les écoles et les collèges, plus particulièrement par l'action nommée *Drapeau du Civisme* qui

consiste à remettre dans une école un drapeau tricolore floqué du logo du Souvenir Français et celui de l'école auquel il est rattaché afin d'être sorti à chaque cérémonie et porté par un élève.

Pour adhérer au Souvenir Français il n'est pas nécessaire d'avoir une antériorité militaire ou de service civique, mais simplement avoir envie de faire perdurer la mémoire de ceux qui ont donné leurs vies pour que les générations futures cohabitent en paix.

Le président Gérard Vitte

Le secrétaire Marcel Feuillet

Le trésorier Daniel Favar

### RAPPEL : Le droit à la couverture santé pour tous



Le dispositif « Ma Commune Ma Santé » grâce au partenariat du CCAS de votre commune avec l'association ACTIOM, vous permet depuis 2024 de bénéficier des meilleures garanties santé et des services complémentaires au meilleur prix.

Les permanences « mutuelle » à Saint Sorlin de Morestel se feront :

Uniquement sur rendez-vous au 05 64 10 00 48

Tous les 3èmes mardis de chaque mois de 9h30 à 12h.

En vous munissant de :

- votre tableau de garantie de votre mutuelle actuelle,
- votre carte d'identité,
- votre carte vitale et d'un relevé d'identité bancaire.



Une nouvelle application, informant sur les chasses collectives en cours, est à télécharger sur votre téléphone à la place de Land Share, elle se nomme "CHASSE INFO".

Le détail sur la sécurité à la chasse sera publié au mois de novembre dans le srl'info.



## Élections municipales – Mars 2026

### De nouvelles règles pour un scrutin plus clair et plus équitable :

 **Un mode de scrutin rénové** - La loi du 22 mai 2025 fait évoluer les élections municipales à partir de mars 2026. Voici les principales nouveautés :

- Scrutin de liste à deux tours avec dépôt de listes paritaires (autant de femmes que d'hommes).
- Fin du panachage : toute modification d'un bulletin le rend nul.
- Les listes incomplètes sont désormais autorisées, à condition de respecter la parité femmes-hommes.

 **Objectif : renforcer la transparence et la représentation équilibrée au sein des conseils municipaux.**

 **Répartition des sièges : un système plus lisible**

- La liste arrivée en tête obtient une prime majoritaire de 50 % des sièges.
- Si aucune liste ne dépasse 50 % des voix, un second tour est organisé.
- Les sièges restants sont attribués à la plus forte moyenne, selon un quotient électoral précis.

 **Élection des adjoints : parité et équilibre**

- Les adjoints sont élus par liste, à la majorité absolue, dans le respect de la parité femmes-hommes.
- Le sexe du maire n'influence pas la composition de l'équipe municipale.
- Le délégué communautaire est désigné selon l'ordre du tableau du Conseil municipal.

 **En résumé** - Cette réforme vise à :

- ➡ Renforcer la parité dans la vie locale
- ➡ Simplifier les règles de vote et de calcul des sièges
- ➡ Assurer une meilleure représentation des électeurs



**Saint-Sorlin en fête** redémarre la saison des manifestations sur les « chapeaux de roues »!

Après le week-end théâtre et bal folk, place maintenant à la traditionnelle et habituelle matinée huîtres.

Comme chaque année depuis 5 ans, nous allons vous proposer de venir déguster nos huîtres de l'étang de Thau ainsi que d'excellentes crevettes pour ceux qui n'aiment pas les huîtres.

La manifestation se déroulera dans la cour de la salle Suzanne et Louis Gilet près de notre four le dimanche 2 novembre 2025 à partir de 9h00.

Vous aurez la possibilité de déguster sur place ou d'emporter vos fruits de mer.

Si vous consommez sur place, vous pourrez le faire sous chapiteau et profiter de nos manges debout et ainsi passer un moment convivial avec votre famille ou vos amis. Une buvette sera à votre disposition pour vous délecter d'un bon vin blanc issu de la même région que les huîtres. (Celui-ci sera bien évidemment à consommer avec modération.)

Il est indispensable de réserver pour manger sur place ou pour emporter.

Vous pouvez appeler ou laisser un message aux numéros suivants :

Gilles : 07 84 00 32 80

Jacques : 06 83 17 23 77

Nicole : 06 74 35 34 44

Vous pouvez aussi réserver par mail : [stsorlinenfete@gmail.com](mailto:stsorlinenfete@gmail.com)

Nous vous attendons nombreux afin d'encourager l'équipe de Saint-Sorlin en Fête qui s'investi beaucoup pour animer notre beau village de Saint-Sorlin de Morestel.

Gilles Patricot  
Président de Saint-Sorlin en Fête

# SAINT SORLIN DE MORESTEL



## DIMANCHE

### 2 NOVEMBRE 2025

**Matinée huitres & crevettes**

A partir de 9h00



Organisée par SAINT  
SORLIN EN FÊTE



Sur place ou  
à emporter



**Réservations**

Gilles : 07 84 00 32 80 ou Nicole : 06 74 35 34 44 ou Jacques 06 83 17 23 77

Cour de la salle Suzanne et Louis GILET



**Le Club Diamant** sera présent de 9h à 12h pour une vente de brioches et une tombola lors de la matinée huîtres organisée par Saint Sorlin en Fête le 2 novembre 2025.

Venez nombreux à cette conviviale dégustation.

Le mercredi 19 novembre 2025 de 14h à 18h, tous les adhérents du club se réuniront comme chaque mois pour leur après-midi goûter et jeux.

La présidente Nicole Gleize.



#### **Vente de chocolats de Noël**

En achetant vos chocolats de Noël par notre biais (avec un peu d'avance, certes), vous contribuez à soutenir nos actions en direction des enfants et des écoles.

Pour commander :

- Vous pouvez compléter les bons de commande que vous trouverez dans les catalogues Initiatives Chocolats (distribués dans les cartables des enfants ou déposés en mairie) et nous remettre les règlements correspondant avant le 7 Novembre dans notre boîte aux lettres (1C place du 19 Mars 1962, Vasselin).

Les chèques sont à adresser à l'ordre du Sou des écoles et seront encaissés après la livraison, début décembre.

- Vous pouvez aussi commander sur internet et régler en ligne sur le site [asso.initiatives.fr](http://asso.initiatives.fr), grâce au code d'accès suivant : YEDZAV, jusqu'au 12 Novembre.

N'oubliez pas d'indiquer votre contact sur chaque commande afin que nous puissions vous informer de la date de livraison, début décembre.

Merci à toutes et à tous,

Le bureau du Sou des écoles  
([sou.des.ecoles.stsorlin.vasselin@gmail.com](mailto:sou.des.ecoles.stsorlin.vasselin@gmail.com))

# Le coloriage des petits



La commission culture de  
Saint-Sorlin de Morestel  
est heureuse de vous inviter à

# LA *Dictée* de Saint-So

Pour les plus  
de 10 ans

3e  
édition

Gouter  
offert

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025 à 14h30**

Salle des mariages - Mairie  
Place du 8 mai 1945 38510 Saint-Sorlin de Morestel



Réservation conseillée au 06 20 86 46 93  
Renseignements: [www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)

Les numéros de téléphone de la mairie et de l'école ont changé :  
Pour contacter la mairie, vous devez désormais composer le 04 69 31 87 36  
Pour joindre l'école : 04.69.31.87.35



Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.  
**04 69 31 87 36** [secretariatssm@gmail.com](mailto:secretariatssm@gmail.com)  
[www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)

**Accueil**  
Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h  
Mercredi : 8h30/11h30  
Vendredi : 8h30/12h